Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
25/02/2014	26/02/2014	F-022-14-C-0024

1. Intitulé du projet

Confortement de Talus sur Ligne SNCF Fives-Hirson Km 119.920 à Km 120.150, voie 2 sur la commune de HIRSON

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: RESEAU FERRE de FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: LEREBOULLET Dorian, Chargé de Projets

RCS / SIRET: 4 1 2 2 8 0 7 3 7 0 0 4 3 5

Forme juridique: EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5 a)	Déblai du talus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Confortement de talus par masques et éperons drainants du déblai d'Hirson 3 situé dans les emprises ferroviaires, le long de la ligne Fives à Hirson entre le km 119.750 et le km 120.200 (ouvrage enveloppe) au niveau d'une partie sensible coté V2 entre le Km 119.920 et le Km 120.150 soit 230ml.Les conditions d'accès à ce talus nécessitent la création d'une piste d'accès d'une longueur de 600ml dans la forêt domaniale (accord tacite de l'ONF) de Hirson, commune reprise en zone natura 2000.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce confortement est d'éviter des désordres de glissement, ce remblai présente en effet des signes d'instabilité recensés depuis 1958. Le but est d'améliorer les caractéristiques globales des sols en place en substituant les matériaux de qualité médiocre (sable et argiles dans notre cas) et en les remplaçants par des matériaux granulaires grossiers concassée mis en place en parement du talus et leurs caractéristiques très frottantes apportent également un gain de stabilité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus sur une durée de 75 jours sont repris en plusieurs phases :

- aménagement des accès et de la plate-forme de transit des matériaux
- terrassement
- mise en oeuvre de masques drainants
- mise en oeuvre des éperons drainants
- revégétalisation du site

L'accès au chantier ne peut se faire que depuis la route de Blangy. Au vue de l'étroitesse de cette route, il est envisagé de créer une plateforme de transit des matériaux sur la zone se trouvant juste après le chemin d'accès au chantier. Cette plateforme servira également aux semi pour faire demi-tour (accord tacite ONF)
Depuis cette plateforme, il est prévu le renforcement du chemin existant pour atteindre le chantier (Cf annexe joint)

caractéristiques des masques drainants :

- largeur = 5m
- pente face avant = 2/1
- pente face arrière moyenne = 3/2
- largeur en crête = 1m environ
- hauteur des redans d'accrochage = 1m environ
- redans inclinés vers l'extérieur

caractéristiques des Eperons drainants :

- largeur = 1m
- implantation tous les 6m

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Néant

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Étude au cas par cas prévue à l'article R. 122-2 du code de l'environnement pour éventuelle évaluation des incidences Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
délai Hirson 3 :	
- hauteur	9m
- pente	1/1
Chemin d'accès :	
- longueur	600ml
- largeur	4m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Hirson au nord Est du département

Coordonnées géographiques[1] **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Pour *les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*

Point de départ : **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Point d'arrivée : **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Communes *traversées :*

Hirson

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** [X] **Non** [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? **Oui** [ ] **Non** [X]

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? **Oui** [X] **Non** [ ]

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Confortement du Talus déblai Hirson 3

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

boisement

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** ☐ **Non** ☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	Znieff de type I forêt d'Hirson et de Saint Michel
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Plan des risques d'inondation de l'Oise mais la zone n'est pas concernée
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	dans le site ZPS Forêts de Thiérache Hirson et Saint Michel et le site ZSC Massif forestier d'Hirson
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments renseignés, nous estimons que notre projet ne doit pas faire l'objet d'une étude d'impact ou d'une évaluation des incidences Natura 2000. Les travaux se situent essentiellement en site propre SNCF hormis la piste d'accès pour laquelle, l'ONF a de manière tacite donné son accord.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe plan de situation de la piste et plateforme de transit
2 schémas de situation future après pose et masque drainant et éperons drainants
Photos de la chemin d'accès et zone de transit

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Lille le, 25/02/2014

Signature

Pour le Maitre d'Ouvrage
G.PETIT

DEBLAI DE HIRSON

Situation future

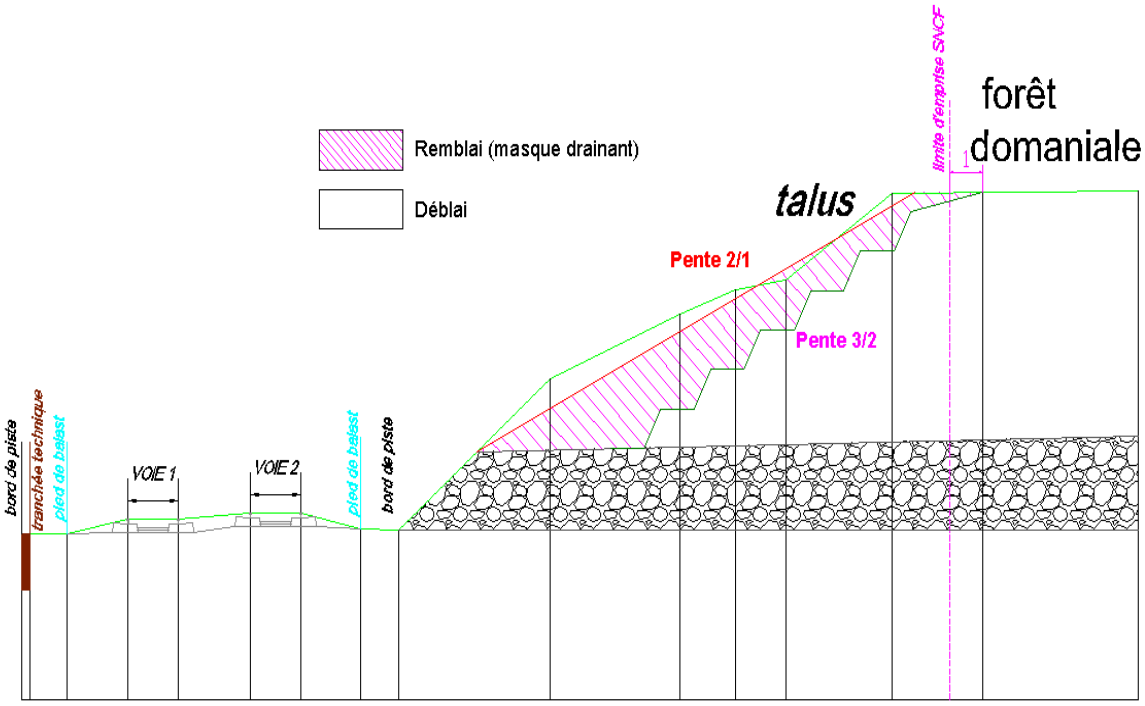

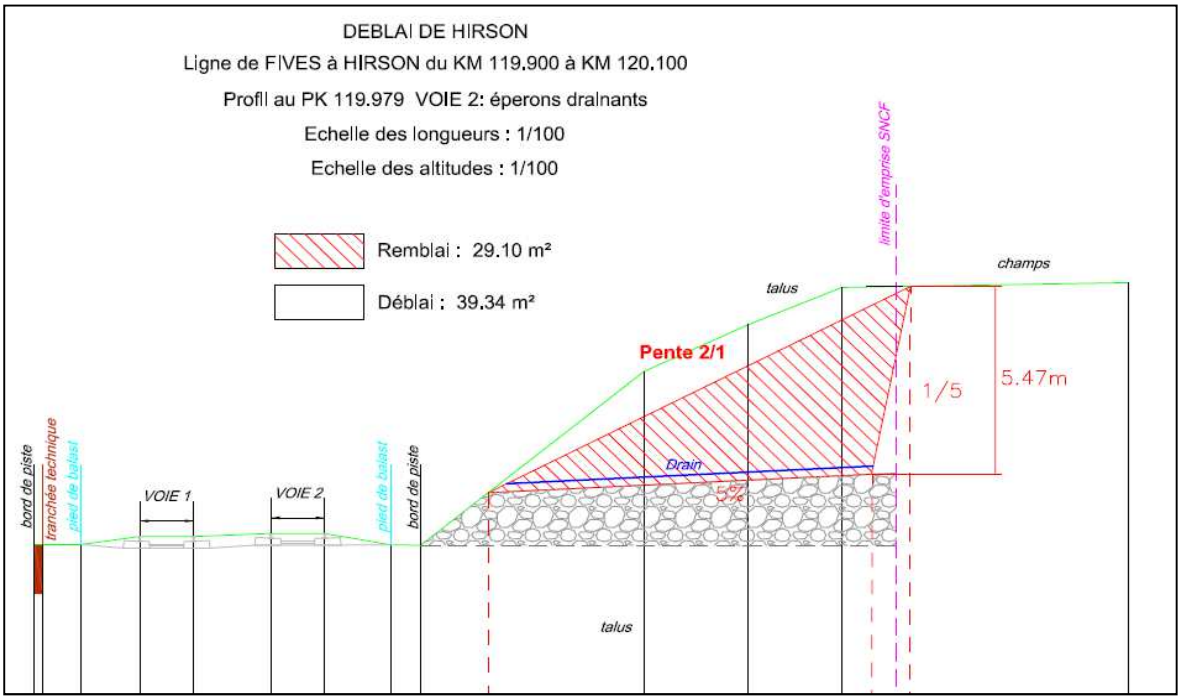

Future aire de transit des matériaux

Accès au chantier

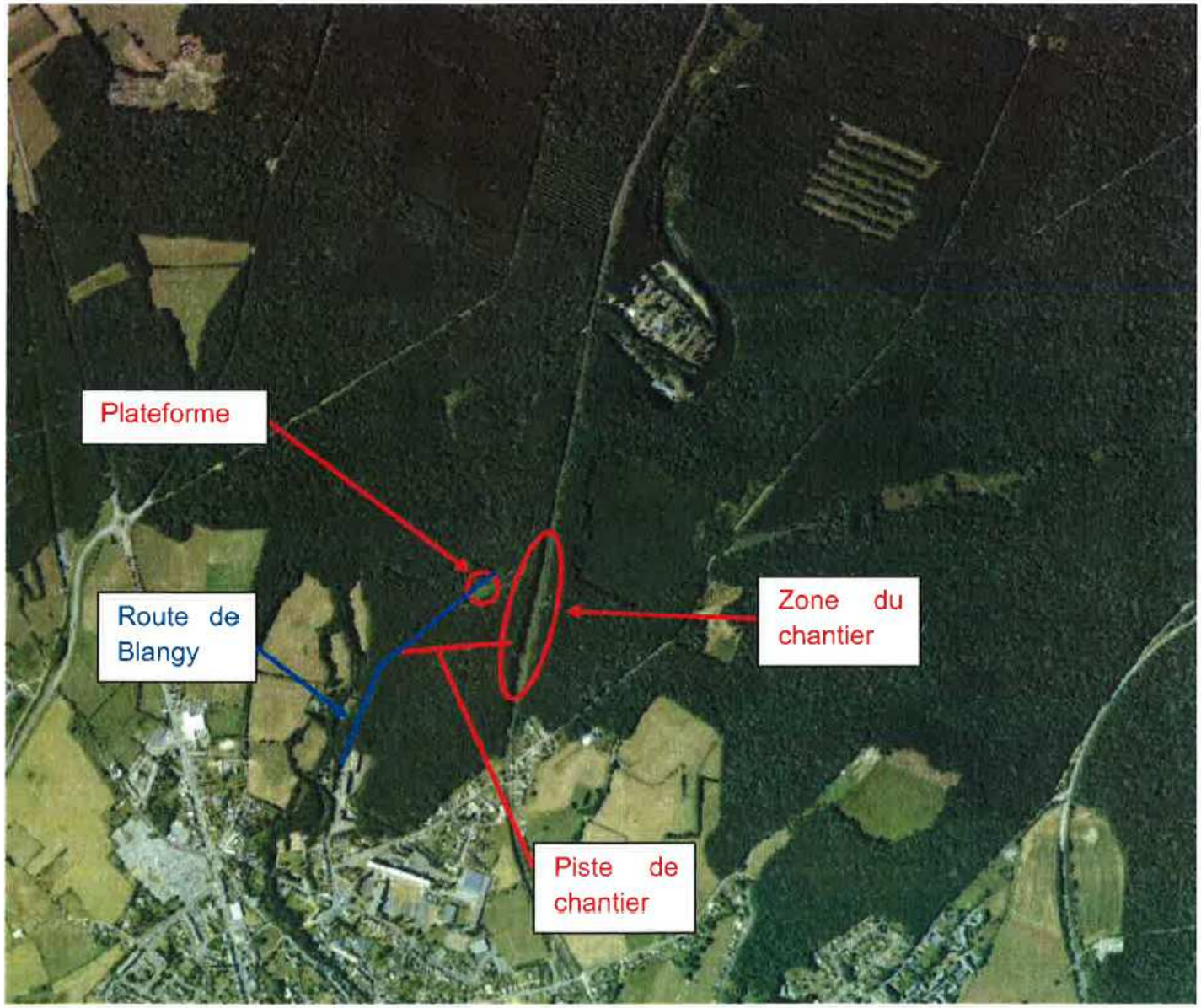
Plateforme
Route de Blangy
Zone du chantier
Piste de chantier

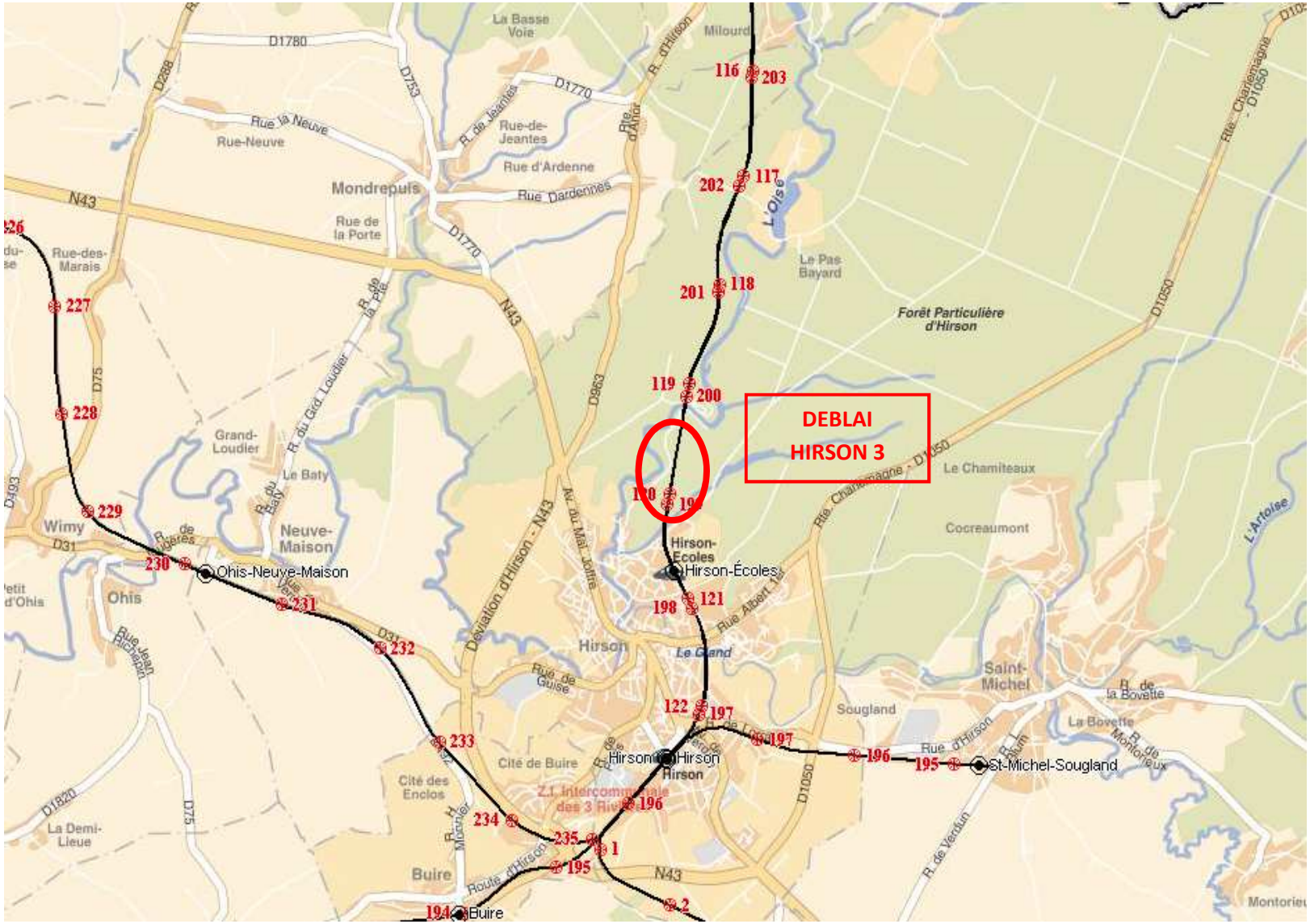
DEBLAI
HIRSON 3
Ohis-Neuve-Maison
Hirson-Écoles
St-Michel-Sougland
Buire
Mondrepuis
Hirson
Le Chamiteaux
Cocreaumont
Forêt Particulière d'Hirson
Le Pas Bayard
Milourd
Saint-Michel
Sougland
Cité de Buire
Cité des Enclos
Z.I. Intercommunale des 3 Rivières
Wimy
Ohis
Neuve-Maison
Grand-Loudier
Le Baty
La Demi-Lieue
Rue-des-Marais
Rue-Neuve
Rue la Neuve
Rue de la Porte
Rue-de-Jeantes
Rue d'Ardenne
Rue Dardennes
La Basse Voie
Le Grand
Rue de Guise
Rue d'Hirson
Route d'Hirson
Rue Albert Ier
Rue Charlemagne
Rue de la Bovette
La Bovette
Rue de Verdun
Rue Jean Richepin
Déviation d'Hirson - N43
Av. du Maj. Joffre
L'Oise
L'Artoise
N43
D1780
D1770
D1050
D963
D753
D75
D31
D1820
D493
D288
116
203
117
202
118
201
119
200
120
199
121
198
122
197
196
195
1
2
194
227
228
229
230
231
232
233
234
235
226

Photo du talus

Km 120.035, décrochement en pied de talus

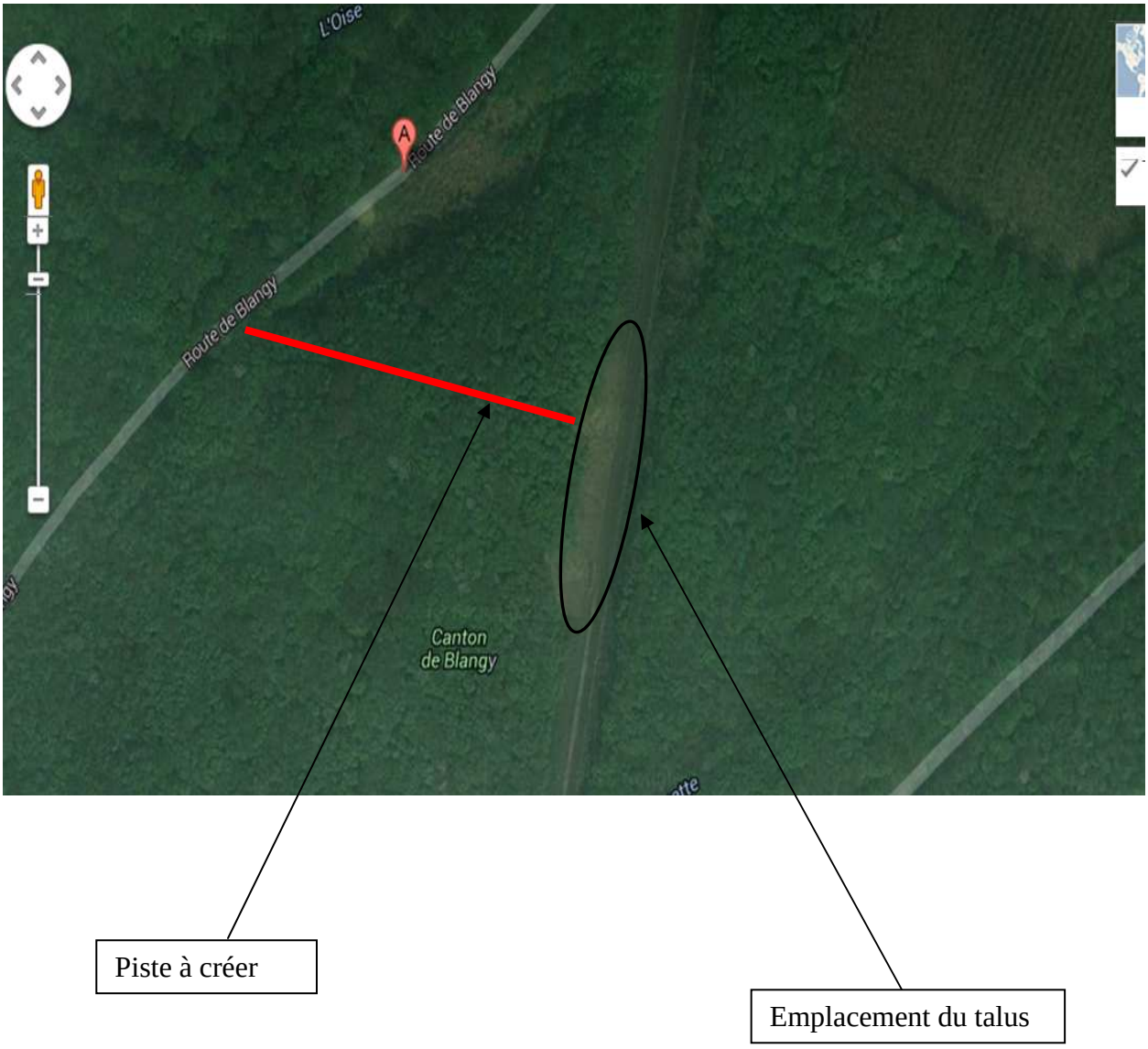

Piste à créer

Emplacement du talus

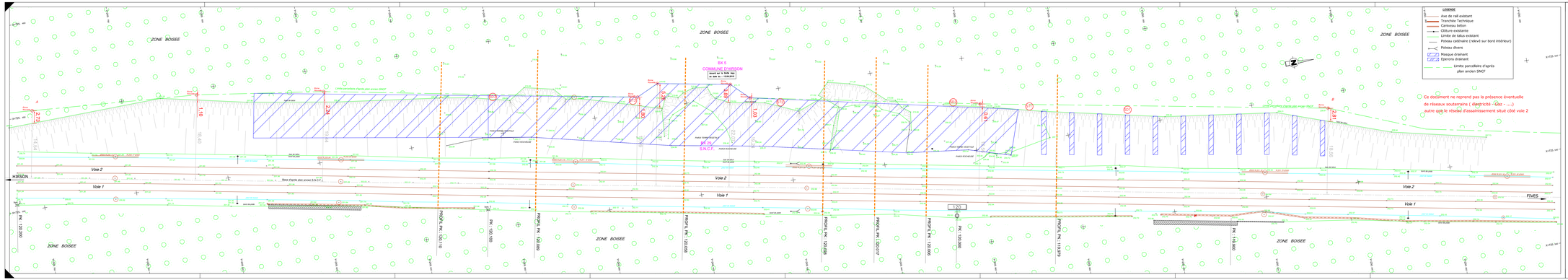

MAITRISE D'OUVRAGE

RESEAU FERRE DE FRANCE

MAITRISE D'OEUVRE

SNCF INGENIERIE MANCHE NORD

INGENIERIE MANCHE NORD
POLE REGIONAL INGENIERIE NORD PAS DE CALAIS
Groupe Etudes Générales / Tracéfer Electrique (PRI.NPC.EG-TE)

445, avenue Willy Brandt - 5ème étage
59777 EURALILLE

Ce dessin ne peut être salis, reproduit ou divulgué sans autorisation

L'utilisation d'un dessinant-calquer est seul valide du plan
Tous renseignements, toutes modifications et toutes réclamations doivent être adressés au mandataire

Phase PRO

REGION Nord Pas-de-Calais
Ligne de Fives à Hirson

HIRSON 3

.

Projet de confortement du Talus du Déblai

PK 119.800 à 120.100

PLAN PROJET

SNCF 64210

				Dessiné: TBITS	le 22.01.16	Dé/Vé: le 24.06.15 Le Chef de projet
				VANDES Michel (SERALI)		Dubois APADR BLANCO Eric RACOSME
B	Barrage de la Lihire	02.07.16		Vérifié: le 05/07/16	Le Chef du P.R.I.	le 08/07/16
A	Création du plan	22.06.16		Pierre Nicolas RAITMERT		
Ind	Objet	Date		Nicolas BAUTMERT		

Date d'édition: 02.06.2016	Coordonnées: NTF LAMBERT 1 / Altitudes: NGF IGN69	Version d'AutoCAD : 2010	Format:	Échelle: 1/250	

PRI.NPC.EG-TE - V23 23 267 119 900 / E 3656 | B | EG